



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال06E+ +الC+O60E+ | ٤٨٠٨٠٣ | ٢٤٨٨٠01
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 12 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information simplifiée relative à une offre de Cession d'actions NGE, réservée aux salariés du groupe.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 12 décembre 2018 une note d'information simplifiée relative à une offre de Cession d'actions NGE réservée aux salariés du groupe.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société Générale Routière du Maroc.

Cette opération sera réalisée par la cession d'un maximum de 186 599 actions au prix unitaire de 52,89 Euros soit 570,12 dirhams.

Au Maroc, la période de souscription s'étalera sur la journée du 13 décembre 2018.

La note d'information simplifiée est complétée par le :

- le Rapport annuel 2017 et le rapport financier des Comptes Consolidés 2017 publiés sur le site www.nge.fr
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « NGE Actionnariat » et son règlement ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « NGE Actionnariat Relais 2018 International » et son règlement,
- le règlement du PEEL du Groupe NGE

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société Générale Routière du Maroc ainsi qu'auprès de la BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/040/2018

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma